

Liberté Égalité Fraternité



Pas à pas SIRHIUS Espace agent

CHOISIR UNE OPTION DANS MON COMPTE EPARGNE TEMPS

Direction générale des Finances publiques

- RAPPEL -

Définition du droit d'option :

Quand le nombre de jours inscrits sur le CET est inférieur ou égal à 15, les droits ainsi épargnés ne peuvent être utilisés que sous la forme de congés. Ce seuil de 15 jours est apprécié après l'alimentation annuelle du CET et préalablement à la formulation éventuelle du choix d'option.

Quand le nombre de jours épargnés sur le CET est supérieur à 15 jours, tous les jours excédant ce seuil doivent impérativement faire chaque année l'objet d'options, <u>y compris si aucune alimentation n'est intervenue la même année</u>.

Pour la fraction excédant 15 jours, 3 options pouvant être combinées, vous sont offertes :

- 1. Le maintien de jours sur le CET, en vue d'une utilisation sous forme de congés, dans la limite d'une progression maximale du CET de 10 jours et d'un plafond de 60 jours.
- 2. L'indemnisation des jours.
- 3. Le versement des jours au régime de retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP).

Conformément à la réglementation en vigueur, si vous n'avez pas exercé d'option le 31 janvier, les jours inscrits sur le CET qui excédent le seuil des 15 jours sont automatiquement pris en compte au titre de la RAFP. **Aucune modification ne pourra être effectuée a posteriori sur ces jours**.

Si le solde est inférieur ou égal à 15 jours, vous pouvez prendre des congés au titre du CET au même titre qu'un congé normal. Dans ce cas, il n'y a pas de rachat, ni de transfert vers un compte retraite.

Pour toute précision supplémentaire : veuillez vous rapprocher du Service d'information aux agent (SIA).

HRa Suite 7 Bienvenue	LUSSAULT, Aline		- U ? U
Agent Accueil Mes demandes Mes notifications Mes tâches Mes documents Mes rapports Mes données individuelles Modifier mes données Faire modifier mes données Fiche synthétique Curriculum Vitae Historique des affectations Historique des sanctions Mes proches	Mes demandes Nombre de demandes : 1 PRafraichir Libellé Alimentation du compte CET Nouveautés RH	Mes tâches Nombre de tâches : 0 Etat Terminé Tout voir L'alimentation du C préalablement effect	Mes documents Derniers consultés : • Pas de dernier document consulté Derniers publiés : • Aide demande d'absence Accéder à tous les documents
Ma gestion des temps & absences Absences : saisie Absences : annulation Absences : compteurs Absences : historique Planning Planning d'équipe Mes pointages Mes natures d'heures Anomalies sur temps Régulariser mes anomalies de temps Typologie ARTT Temps partiel : initialisation			
Mes positions Position Disponibilité sur demande Disponibilité sur demande Disponibilité de droit Congé parental Ma carrière Historique carrière / contrats DGFIP Consultation avancement d'échelon Mon compte épargne temps CET : Ouverture CET : Alimentation CET : Choix d'option	Sélectionnez le forr « CET : Choix d'opt	nulaire ion ».	3

SIRHIIIS Bienvenue	11115	Bienvenue	
--------------------	-------	-----------	--

Agent

Communication concernant le traitement des données personnelles de chaque agent.



Accueil Mes demandes Mes notifications Mes tâches Mes documents Mes rapports

_ Mes données

Planning Planning d'équipe Typologie ARTT Modalités de service

Absences : saisie Absences : annulation Absences : compteurs Absences : historique

individuelles

Situation du compte CET

CET : Choix d'option 🛛 🚔 Imprimer

RGPD

Modifier mes données Faire modifier mes données Fiche synthétique Curriculum Vitae Historique des affectations Historique des sanctions Mes proches

Date d'ouverture Solde (jours) Type CET 20/01/2012 25 CET régime pérenne

Rachat de jours CET

 Ma destion des temps & 				
absences	Année de rachat	Date de rachat	Jours à payer	Jours RAFP
Absences : saisie	2020	13/01/2020	2	0
Absences : annulation	2021	09/02/2021	19	0
Absences : compteurs	2022	10/01/2022	11,5	0

La section « Situation du compte CET » permet de visualiser la date à laquelle le CET a été ouvert, le nombre de jours déposés, et le type de régime (pérenne et/ ou transitoire).

CET : Situation en vigueur
CET : Choix d'option
3 CET : Synthèse

4 Confirmation

Cliquez sur le bouton « Choisir une option ».

Choisir une option

Mes positions

Télétravail : annulation

Position Disponibilité sur demande Disponibilité de droit Congé parental

Temps partiel : initialisation Temps partiel : fin anticipée Télétravail : initialisation Télétravail : consultation Télétravail : fin anticipée Télétravail ponctuel Télétravail exceptionnel

🖃 Ma carrière

Historique carrière / contrats DGFIP Consultation avancement d'échelon

Mon compte épargne temps CET : Ouverture

CET : Alimentation CET : Choix d'option CET : Historique

Mon dossier numérique

Consulter mon dossier Déposer une pièce

SIRHIUS Bienvenue	Agent Agent	<u>Ac</u>
Agent Accueil Mes demandes	Communication concernant le traitement des données personnelles de chaque agent. RGPD	
Mes notifications Mes tâches Mes documents Mes rapports	CET : Choix d'option 🔄 Imprimer 1 CET : Situation en vigueur 2* CET : Choix d'option 3* CET : Synthèse 4* Confirmation	
 Mes données individuelles 	Situation du compte CET	
Modifier mes données Faire modifier mes données Fiche synthétique Curriculum Vitae Historique des affectations Historique des sanctions Mes proches	Date d'ouverture Solde (jours) Type CET 20/01/2012 25 CET régime pérenne	
Ma gestion des temps & absences Absences : saisie Absences : annulation Absences : compteurs Absences : historique Planning Planning d'équipe Typologie ARTT Modalités de service Temps partiel : initialisation Teilétravail : initialisation Télétravail : consultation Télétravail exceptionnel Télétravail : annulation	Mon choix * Veuillez entrer une valeur ImpORTANT 10 au-dela Le souhaite conserver sur mon CET la totalité des jours épargnés Rachat de jours et/ou versement sur le compte RAFP et/ou maintien de jours sur le CET Commentaire du demandeur	
Mes positions Position Disponibilité sur demande Disponibilité sur demande Disponibilité de droit Congé parental Ma carrière Historique carrière / contrats DGFIP Consultation avancement d'échelon Mon compte épargne temps CET : Ouverture CET : Alimentation CET : Alimentation CET : Historique Mon dossier numérique Consulter mon dossier Déposer une pièce	Les choix 1 et 2 ne peuvent se cumuler. Vous choisissez dans le menu déroulant le choix 1 ou le choix 2. Il est obligatoire de maintenir a minima 15 jours sur le CET.	

Mes notifications	CET : Choix d'option <u>Imprimer</u>
Mes tâches	CET : Situation en vigueur 💛 CET : Choix d'option 3 CET : Synthèse 4 Confirmation
Mes documents	
Mes rapports	
Mes données individuelles	Situation du compte CET
Vadifier mar dennéar	
aire modifier mes données	Date d'ouverture Solde (jours) Type CET
iche synthétique	
Curriculum Vitae	20/01/2012 43 CET regime perenne
Jistorique des effectations	
Historique des anectacions	
ves proches	Choix d'option pour le CET (régime pérenne)
ites procines	
Ma gestion des temps &	Modifié
absences	No ship * la subje sensener sur ma SET la tatalité des june énemés viel
Absences : saisie	<u>Exemple 1</u> . L'agent à authentie des jours épargines
Absences : annulation	MPORTANT: Le nombre de jours maintenus sur le CET au titre de l'année ne peut être supérieur à conserver sur son CET la totalité des jours épargnés soit, 25 jours.
Absences : compteurs	Danc la manu déroulant choisir « la coubrite de la coubrit a concernant que service que se
Absences : historique	Modifié Dans le meno deroblant choisir « je sounaite conserver sur mon
Planning	CET la totalité des jours épargnés ».
Planning d'équipe	
Typologie ARTT	I Commentaire du demandeur
Modalités de service	
Temps partiel : initialisation	
Temps partiel : fin anticipée	
Télétravail : initialisation	
Télétravail : consultation	
Télétravail : fin anticipée	
Télétravail ponctuel	
Télétravail exceptionnel	
Télétravail : annulation	Précédent Suivant
Mes positions	
Position	
Disponibilité sur demande	
Disponibilité de droit	Puis cliquez sur « Suivant »
Congé parental	Tors criedocz sort « sorvarie ».
Ma carrière	
Historique carrière /	
contrats DGFIP	
Consultation avancement	
- centeron	
Mon compte épargne	
temps	
CET : Ouverture	
CET : Alimentation	
CET : Choix d'option	
CET : Historique	(La nombre de jours maintenus sur la CET au titre de)
	Le nombre de jours maintenus sur le CE I au titre de
Mon dossier numérique	l'année ne peut être supérieur à 10 au-delà de 15 jours
Consulter mon dossier	
Déposer une pièce	sur le CET, dans la limite du platond global de 60 jours.

SIRHIUS Bienvenue	Agent Agent	
Agent Accueil	Communication concernant le traitement des données personnelles de chaque agent. RGPD	
Mes notifications	CET : Choix d'option	
Mes tâches Mes documents Mes rapports	⊥ CET : Situation en vigueur ≥ CET : Choix d'option 3 CET : Syn	hèse 4 Confirmation
Mes données individuelles	Situation du compte CET	
Modifier mes données Faire modifier mes données	nnées Date d'ouverture Solde (jours) Type CET	
Fiche synthétique	20/01/2012 25 CET régime pérenne	
Curriculum Vitae Historique des affectations	tions <u>Éxemple 2</u> : L'agent a alimenté son CET de 10) jours. Pour ces 10
Historique des sanctions	jours, il choisit de conserver sur son CET 5 jo	urs, de demander
Mes proches	Choix d'option pour le CET (régime pérenne)	jours sur le compte
Ma gestion des temps &	ps & Modifié RAFP.	
Absences : saisie	Mon choix * Rachat de jours et/ou versement sur le compte RAFP et/ou maintien c V	iours et <i>l</i> ou versemen [.]
Absences : annulation	IMPORTANT : Le nombre de jours maintenus sur le CET au titre de l'année ne peut être supérieur à 10 au delà de 15 jours sur le CET dans la limite du glafond réclementaire de 60 jours	
Absences : compteurs		SUITE CET ».
Planning	L'agent inscrit « 2,5 jours » dans la rubrique «	Nombre de jours
Planning d'équipe	CET à payer » et « 2,5 jours » dans la rubriqu	e « Nombre de jours
Modalités de service	à verser sur le compte RAFP 2,5	
Temps partiel : initialisation	sation	
Télétravail : initialisation	cipee	
Télétravail : consultation	ion - f	
Télétravail ponctuel		
Télétravail exceptionnel		
Teletravan : annulation	Puis cliquez sur « Suivant ».	
Mes positions		
Disponibilité sur demande	ende Précédent Suivant	
Disponibilité de droit Congé parental		
 Ma carrière 		
contrats DGFIP		
d'échelon	Le nombre de jours maintenus sur le CET au titre de	
— Mon compte énarone	l'année ne peut être supérieur à 10 au-delà de 15 iours	
temps	sur le CET dans la limite du plafond global de 60 jours	
CET : Ouverture		
CET : Choix d'option		
CET : Historique		
Mon dossier numérique	e	
Consulter mon dossier	r	

Déposer une pièce

1 CET : Situation en vigueur 2 CE

Situation du compte CET

Date d'ouverture	Solde (jours)	Type CET	
20/01/2012	125	CET régime pérenne	

Choix d'option pour le CET (régime pérenne)

Attention : les 2 choix ne peuvent pas se cumuler.

Choix 1 : Maintien de l'intégralité des jours sur le CET

Je souhaite conserver sur mon CET la totalité des jours épargnés

Choix 2 : Rachat de jours CET, versement de jours sur le compte RAFP et maintien de jour

IMPORTANT ·	e nombre de jours maintenus sur le CET au titre de l'année ne peut être supérieur à 10 au	-d
inter on the state i	e 15 jours sur le CET, dans la limite du plafond réglementaire de 60 jours.	

Date	Nombre de jours CET à payer	Nombre de jours à verser sur le compte RAFP	Nombre de jours maintenu sur le CET au titre de l'ann
22/01/2018	0	0	0
28/01/2019	0	0	8
15/01/2020	0	0	5
19/02/2021	0	0	4
1 23/01/2023	0	0	10

Précédent

<u>Ecran de synthèse correspondant au Choix 1 : « Je</u> <u>souhaite conserver sur mon CET la totalité des jours</u> <u>épargnés »</u>

<u>Exemple 1</u>: l'agent choisit de conserver sur son CET la totalité des jours épargnés.

La case **« Choix 1 »** est cochée. Ce choix est retranscrit dans l'historique figurant dans le choix 2 à la colonne **« Nombre de jours maintenus sur le CET au titre de l'année »**. Dans notre exemple 10 jours. Le solde du CET est mis à jour dans le tableau **« Votre situation après validation de votre demande »**. Dans notre exemple, l'agent a épargné 25 jours (15 jours+10 jours d'alimentation).

Votre situation après validation de votre demande

Nouveau solde de votre CET en jours	Nouveau solde de votre compte RAFP en jours	Etat
25	0	Ajouté

Commentaire du demandeur

En cas d'erreur, cliquez sur le bouton **« Précédent »** pour revenir à l'étape précédente et modifier l'option. Cliquez sur « **Soumettre** » pour valider définitivement l'option".

CET : Choix d'option	- Imprimer



Date d'ouverture	Solde (jours)	Type CET	
20/01/2012	25	CET régime pérenne	

Choix d'option pour le CET (régime pérenne)

Attention : les 2 choix ne peuvent pas se cumuler.

Choix 1 : Maintien de l'intégralité des jours sur le CET

Je souhaite conserver sur mon CET la totalité des jours épargnés

Choix 2 : Rachat de jours CET, versement de jours sur le compte RAFP et maintien de jours sur le CET

IMPORT	ANT : jours sur le CET, dans la lir	nus sur le CET au titre de l'année nite du plafond réglementaire de 6	ne peut être supérieur à 10 au-delà 0 jours.	de 1
Date	Nombre de jours CET à payer	Nombre de jours à verser sur le compte RAFP	Nombre de jours maintenus sur le CET au titre de l'année	<u>Ft</u> ;

22/01/2018 0 0 0 0 28/01/2019 0 0 8 15/01/2020 0 0 5 19/02/2021 0 0 4	3/01/2023	25			Ajoute
22/01/2018 0 0 0 28/01/2019 0 0 0 9 15/01/2020 0 0 5	19/02/2021	0	0	4	
22/01/2018 0 0 0 28/01/2019 0 0 8	15/01/2020	0	0	5	
22/01/2018 0 0 0	28/01/2019	0	0	8	
	22/01/2018	0	0	0	

ouveau solde de votre CET en urs	Nouveau solde de votre compte RAFP en jours	Etat
20	5,5	Ajouté

<u>Ecran de synthèse correspondant au Choix 2:</u> <u>« Rachat de jours et/ou versement sur le compte</u> <u>RAFP et/ou maintien de jours sur le CET ».</u>

<u>Exemple 2</u>:L'agent a alimenté son CET de 10 jours. Pour ces 10 jours, il choisit de conserver sur son CET 5 jours, de demander l'indemnisation de 2,5 jours et de verser 2,5 jours sur le compte RAFP. Ce choix est retranscrit dans l'historique figurant dans le choix 2 aux colonnes **« Nombre de jours CET à payer »** (2,5 jours), **« Nombre de jours à verser sur le compte RAFP »** (2,5 jours) et **« Nombre de jours maintenus sur le CET au titre de l'année »** (5 jours).

Le solde du CET est mis à jour dans le tableau **« Votre situation après validation de votre demande »**. Dans notre exemple, l'agent a épargné 20 jours (15 jours+5 jours conservés en congés) et versé au total 5,5 jours sur le compte RAFP (3 jours versés antérieurement+2,5 jours).

> Cliquez sur « **Soumettre** » pour valider définitivement l'option".

En cas d'erreur, cliquez sur le bouton **« Précédent »** pour revenir à l'étape précédente et modifier l'option.

HRa Suite 7 Bienvenue LUSSAULT, Aline

CET : Choix d'option

Confirmation de l'envoi

1

Votre action a été prise en compte.

Vous pouvez consulter les détails de vos actions dans la vue Mes demandes.

nt

Accueil
Mes demandes
Mes notifications

Mes notifications Mes tâches

Mes documents Mes rapports

Mes données individuelles

Modifier mes données Faire modifier mes données Fiche synthétique Curriculum Vitae Historique des affectations Historique des sanctions Mes proches

Ma gestion des temps & absences

Absences : saisie Absences : annulation Absences : compteurs Absences : historique Planning Planning d'équipe Mes pointages Mes natures d'heures Anomalies sur temps Régulariser mes anomalies de temps Typologie ARTT Temps partiel : initialisation

Mes positions

Position Disponibilité sur demande Disponibilité de droit Congé parental

🖃 Ma carrière

Historique carrière / contrats DGFIP Consultation avancement d'échelon

Mon compte épargne temps

CET : Ouverture CET : Alimentation CET : Choix d'option CET : Historique

Cet écran confirme la transmission

de votre demande au CSRH.

Vous pouvez consulter la nouvelle situation de votre CET après validation de votre choix d'option en cliquant sur « CET : Historique».

CET : Situation en vigueur 2 CET : Choix d'option 3 CET : Synthèse PConfirmation

ك ?]